

Historique du quartier Bourcier



Quelques dates en guise d'introduction :

1766 : Création par CHOISEUL d'un "Cours Supérieur de Guerre et des officiers d'Etat-Major", confié au Lieutenant Général de BOURCET.

25 sept. 1779 : Ordonnance royale envisageant la création à COMPIEGNE d'un quartier de cavalerie.

4 février 1980 : Inauguration de la nouvelle Ecole d'Etat-Major, dans les bâtiments rénovés du quartier BOURCIER.

Le rapprochement de ces trois dates est révélateur : les murs qui abritent aujourd'hui l'Ecole d'Etat-Major ont une histoire aussi vieille qu'elle ! Ils méritent donc que tout officier qui s'y trouve affecté s'intéresse un peu à eux.

C'est pourquoi, après un rapide historique des bâtiments (origine, acquisition, travaux, agrandissements...), j'évoquerai les principaux "locataires" de ce quartier, non sans avoir auparavant cherché à élucider l'origine même de son nom.

I - HISTORIQUE DES BATIMENTS

a) Origine

Comme l'atteste un plan de 1734, réédité par les soins de la Société Historique de Compiègne, il ne semble pas y avoir eu de garnison installée dans cette partie de la ville avant les dernières années de l'Ancien Régime. En 1779, une ordonnance royale, en date du 25 septembre, envisage la création d'un quartier de cavalerie, dont l'implantation se situerait à hauteur de la rue de l'Arquebuse et sur une partie du Jardin du couvent des Carmélites. Mais le trésor royal n'a pas les ressources suffisantes pour mener cette

opération à bien.

Vers 1783, un certain BOURSIER (avec un S !) est autorisé à construire des écuries "pour le service du Roy", à proximité de l'Hôtel de LUYNES, situé rue de l'Arquebuse, près de la PORTE CHAPELLE. Les travaux, supervisés par le Duc de COIGNY "Premier écuyer de sa Majesté", sont achevés en 1787 (Cf. : Mémoire du service du Génie pour les travaux de 1850). Le Roi paye la location des écuries (capacité : 350 chevaux) jusqu'en 1793.

b) Acquisition (1817-1840)

Le département de la Guerre acquiert les écuries BOURSIER en juillet 1817, moyennant la somme de 150.000 francs, mais un procès avec les héritiers en retarde la jouissance jusqu'en 1821. L'acquisition de l'Hôtel de LUYNES (qui jouxte les Ecuries BOURCIER) est jugé souhaitable, mais l'ensemble des bâtiments ne peut loger que 600 hommes et 600 chevaux, et on envisage déjà de procéder à de nouvelles constructions.

En 1819, le vieux projet de 1779 est maintenu, pour les raisons suivantes : proximité de PARIS, présence du château royal, et, facteur non négligeable, fourrage à bon marché (transport par voie d'eau). Mais l'argent manque une fois encore ... Le terrain jadis occupé par les Carmélites avant leur expulsion en 1792, va être acquis en 1836 grâce à une initiative de la municipalité, très intéressée par la présence d'un Régiment à COMPIEGNE. Elle offre à l'Etat, outre le jardin des Carmélites, 120.000 francs pour construire un nouveau quartier pouvant contenir 220 chevaux.

L'Hôtel de LUYNES, quant à lui, n'est définitivement acquis qu'en 1838. Dès lors, la plus grosse partie de l'emprise que nous connaissons ne va plus guère changer. Les agrandissements extérieurs concerneront essentiellement une extension vers l'Oise, et, dans une moindre partie, la jonction entre quartier BOURSIER et quartier dit "des Carmélites".

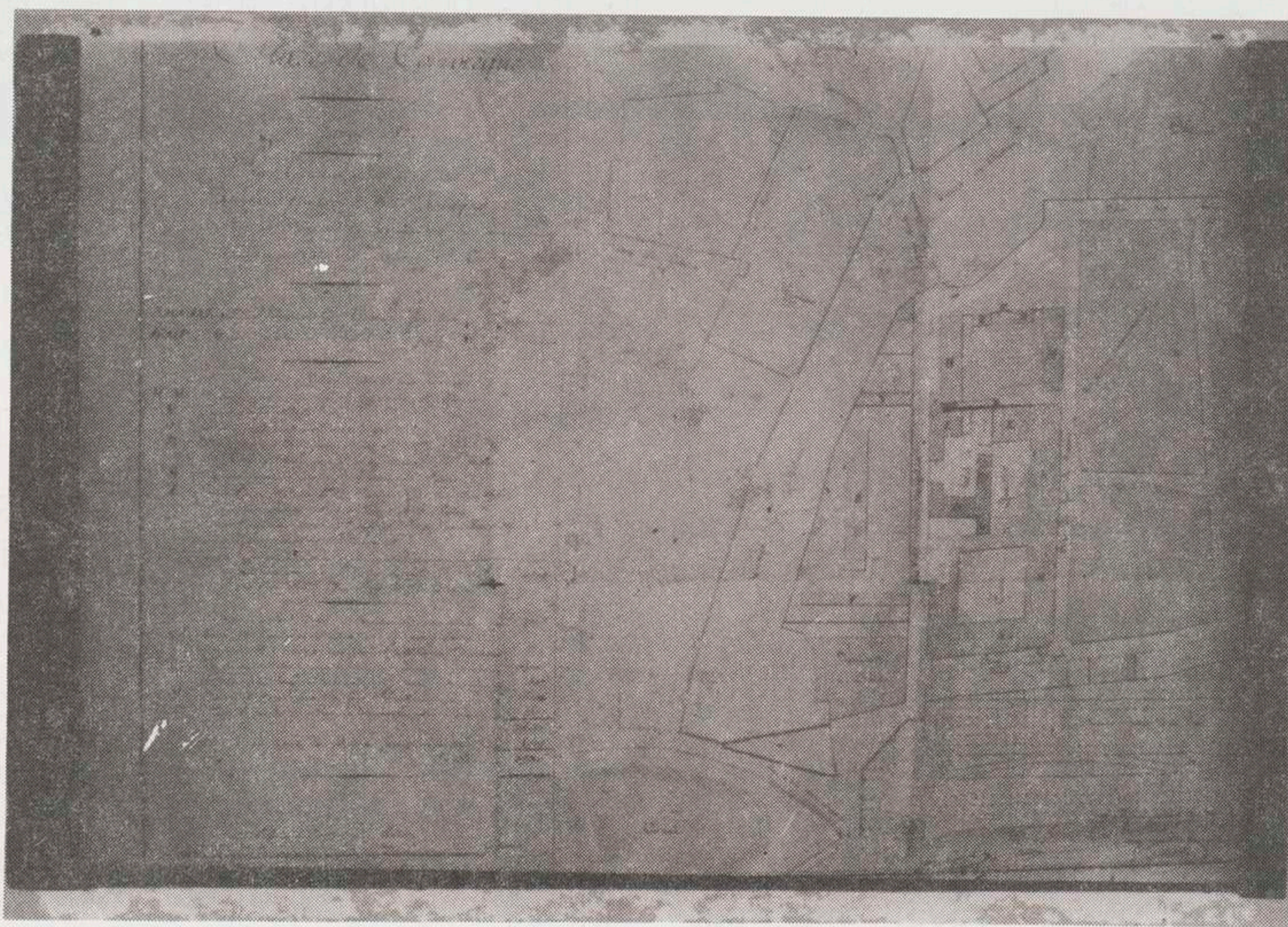
c) Premiers travaux (1825-1847)

Sans attendre les acquisitions de bâtiment ou de terrain, les Services du Génie, dès 1825, procèdent à deux séries d'études :

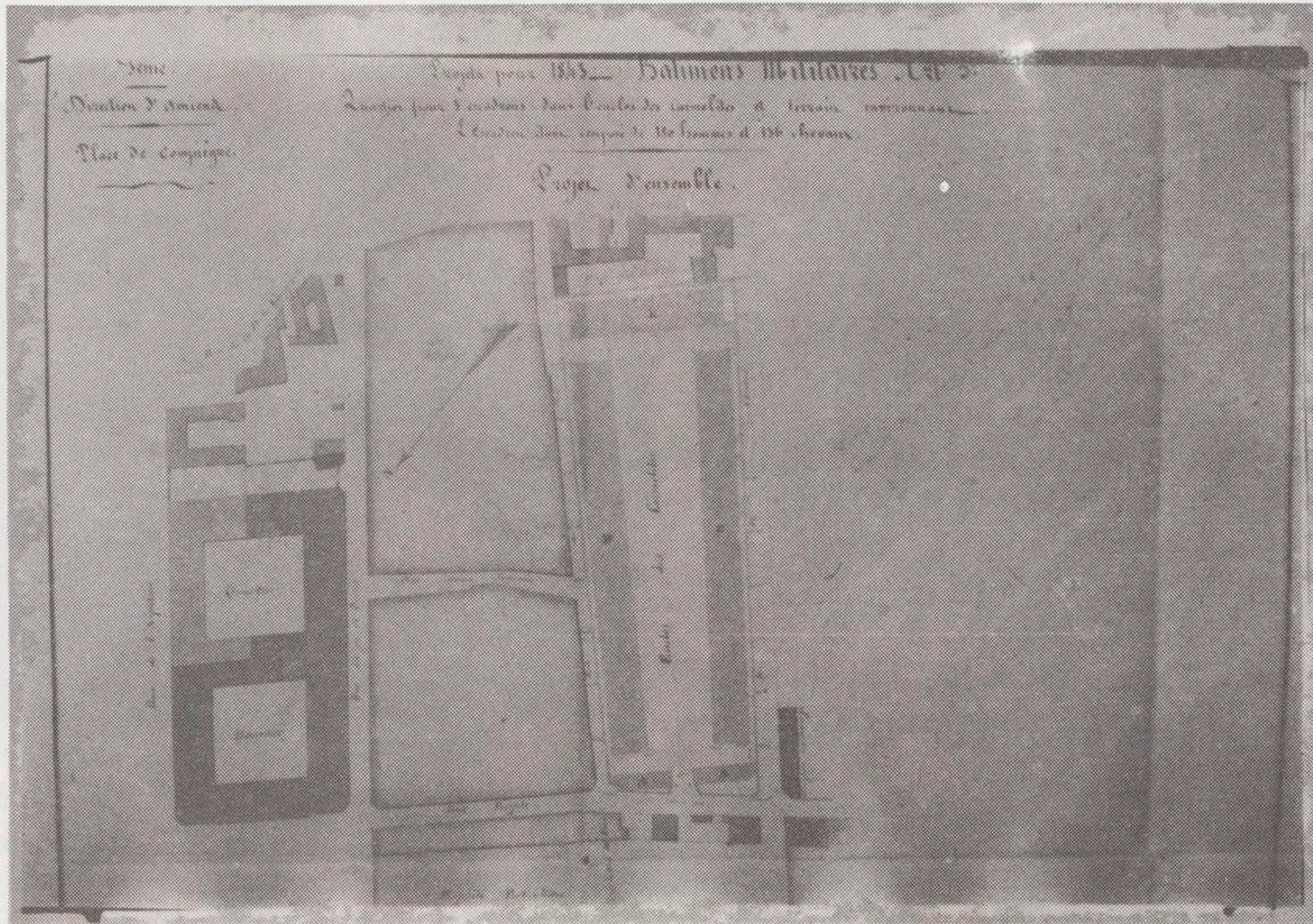
- 1) Agrandissement des écuries BOURSIER et de l'Hôtel de LUYNES (Cf. Projet du 17 janvier 1825).
- 2) Construction d'un quartier à l'emplacement du Carmel (Cf. Projet du 29 août 1825).

Les travaux importants ne commencent qu'en 1841, mais une circulaire ministérielle modifie alors l'organisation des Régiments de Cavalerie : 966 hommes, 713 chevaux (dont 25 dans une infirmerie). L'agrandissement des bâtiments fait l'objet du projet de 1843, qui concerne essentiellement le quartier des Carmélites, baptisé alors "quartier d'ORLEANS", sans doute en l'honneur du fils aîné de LOUIS-PHILIPPE, mort l'année précédente d'un accident de chemin de fer.

Si les nouvelles constructions sont achevées en 1847, et permettent de loger 969 hommes et 644 chevaux (soit à peu près les besoins exprimés par le commandement), deux problèmes demeurent : la jonction entre les quartiers, et la construction d'un manège, les deux choses étant d'ailleurs intimement liées. Le manège, dont le 1er projet remonte à 1832 et le plus récent à 1844, est achevé



Projet du 17 janvier 1825, portant sur les travaux à réaliser au quartier BOURCIER.



Projet pour 1843 concernant les travaux du quartier des Carmélites (futur quartier d'Orléans).

en 1856. (La date est visible sur le fronton EST). Ces délais s'expliquent par des problèmes complexes d'expropriation, la réalisation du manège a facilité la jonction des deux quartiers.

d) Agrandissement (1860-1872)

L'avènement du Second Empire va donner un nouvel essor aux quartiers. Il s'agit en effet d'installer à demeure :

- un régiment de la Garde impériale (1 000 h, 800 chevaux)
- un bataillon d'infanterie de la Garde (500 h), chargé d'assurer le service du château, lors des séjours fréquents de NAPOLEON III à COMPIEGNE.

Les travaux, comparativement aux précédents, sont menés rapidement (1860-1863). De nouvelles forges sont construites, le long de la rue Dame Segaude. Dès 1856, l'ancien cours de la Palée, le long de l'Oise, a été aménagé. Sur l'emplacement ainsi disponible et après destruction d'habitations particulières, on crée une place d'armes, délimitée vers le Nord par la construction d'écuries supplémentaires.

Ces travaux ne seront achevés qu'au début de la III^e République.

La physionomie générale des quartiers va rester la même jusqu'à nos jours. Elle est l'aboutissement des travaux qui auront duré près d'un siècle.

II - DE BOURSIER A ... BOURCIER

Vers 1900, comme l'atteste cette carte postale de l'époque, le quartier s'appelle BOURCIER (avec un C). Quel rapport établir avec le sieur BOURSIER (avec un S), propriétaire des écuries un siècle auparavant ?

En compulsant le MONITEUR de 1886 (ancêtre du Journal officiel créé l'année suivante), j'ai trouvé, à la date du 15 avril, une note du Général BOULANGER, alors ministre de la guerre :

... "Les noms usuels adoptés pour les casernes de France et d'Algérie seront inscrits sur la porte de ces établissements, dès qu'ils auront été notifiés officiellement après approbation ministérielle".

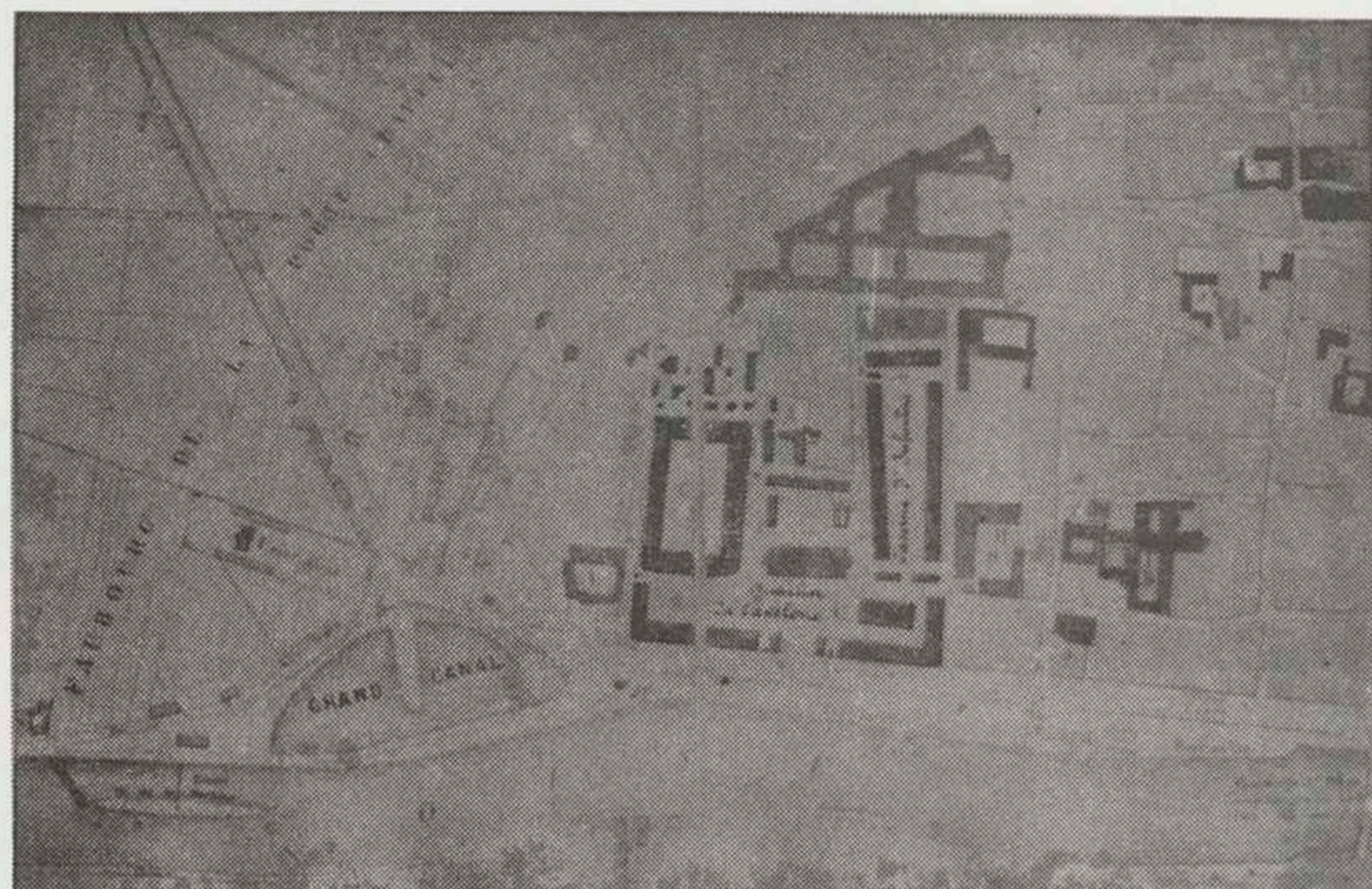
Par ailleurs, dans le n° 18 de ce même MONITEUR, en date du 4 mars 1886, j'ai lu :

"Mouvement de la troupe :

- le 13^e Régiment de Dragons quittera COMPIEGNE le 10 mars et rejoindra JOIGNY le 17 mars ;
- le 5^e Régiment de Dragons quittera ST OMER le 16 mars et rejoindra COMPIEGNE le 23 mars".

Si je rapproche toutes ces informations, il me paraît plus que probable que le Colonel de l'un ou l'autre de ces Régiments de cavalerie ait proposé à l'autorité militaire d'alors de substituer au nom du sieur BOURSIER (avec un S), celui d'un homonyme autrement célèbre, dont le nom figure sur le côté Est de l'Arc de Triomphe. Il s'agit du Général François - Antoine - Louis BOURCIER (1760-1828), Inspecteur Général de la cavalerie de la Grande Armée.

En même temps que le nom de BOURCIER est donné au quartier EST, le quartier OUEST, ex quartier d'ORLEANS, prend celui de JEANNE D'ARC, qu'il gardera jusqu'après la grande guerre.



Plan de 1893, où l'on voit distinctement les quartiers de cavalerie (5^e dragons) et la caserne d'infanterie (54^e Régiment d'Infanterie).

III - PRINCIPALES UNITES AYANT OCCUPE LES QUARTIERS

L'occupation du quartier BOURCIER est très fluctuante et brève sous la Révolution et l'Empire. On note la présence du 5^e Dragons (ex Colonel Général) et du 4^e Dragons (ex Roi Dragons) entre 1793 et 1803.

L'occupation devient permanente en 1811, mais je ne sais rien de précis, en l'état actuel de mes recherches sur le nom du Régiment ayant occupé le nouveau quartier d'ORLEANS en 1847.

Les choses se précisent un peu sous le second Empire, où trois Régiments occupent les quartiers :

- le Régiment des Chasseurs de la garde, dont le commandant en second, le Lieutenant-Colonel DU BARRAIL, deviendra Général et Ministre de la guerre sous la III^e République ;
- le Régiment des Dragons de l'Impératrice, ancêtre de l'actuel 13^e Régiment de Dragons ;
- le Régiment des Guides, commandés par le Prince Joachim MURAT, petit fils du roi de Naples et cousin de NAPOLEON III.

Sous la III^e République et jusqu'en 1914, deux Régiments vont se partager les quartiers :

- Le 54^e Régiment d'Infanterie s'installe à partir de 1873 dans le quartier JEANNE D'ARC. Vers 1915, Maurice UTRILLO, peint l'entrée de la caserne d'infanterie, (située alors face à l'actuelle rue de la 8^e Division).
- Le 5^e Régiment de Dragons en 1886 occupe en 1886 le quartier BOURCIER comme nous l'avons vu. Son monument aux morts, cours GUYNEMER, fait aujourd'hui encore, face à l'entrée du quartier.

Pendant la Grande Guerre, le quartier est utilisé par des troupes de passages et des éléments du Grand Quartier Général (G.Q.G.).

Entre les deux guerres, le 54^e Régiment d'Infanterie revient entre 1919 et 1923 au quartier BOURCIER, le 15^e Régiment de chasseurs y séjourne en 1923, le 6^e Régiment de Spahis s'y installe de 1927 à 1939, ainsi qu'un Centre de mobilisateur créé en 1929, et un escadron motocycliste du 6^e A.M.C.

Pendant la 2^e guerre mondiale :

- un cours d'Etat-Major fonctionne au quartier BOURCIER pendant la "Drôle de guerre" ;

- le quartier est ensuite transformé en camp de prisonniers pour les militaires français ; il regroupe à la fin d'octobre 1944 et pour quelques mois environ 3 000 russes, prisonniers de guerre et civils, déplacés par les Allemands.

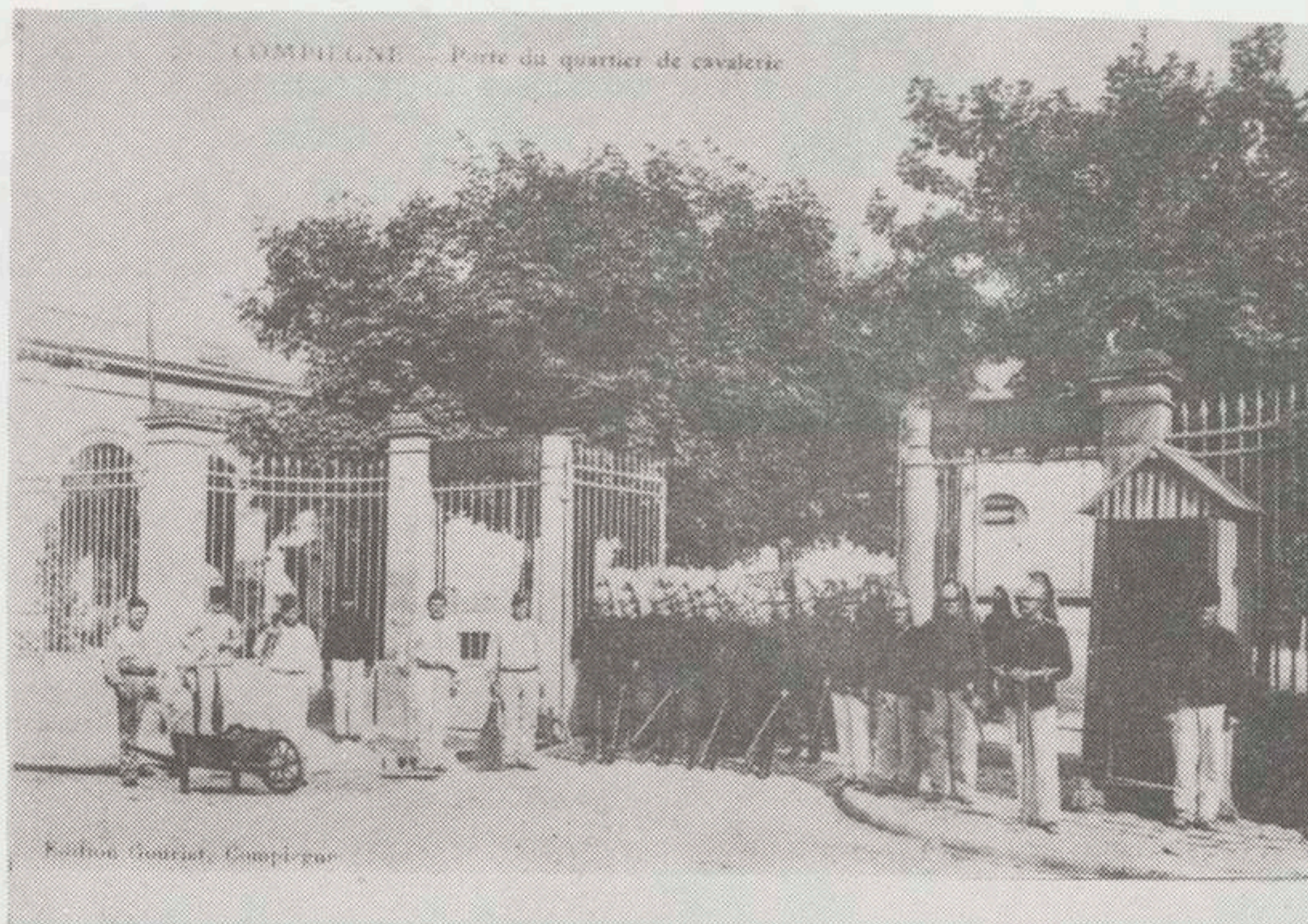
De 1914 à 1946, des unités du 67^e Régiment d'Infanterie et du 9^e Régiment de Zouaves réoccupent le quartier.

A partir de 1948, venant de DOLE, s'installe le Centre d'Instruction Vétérinaire de l'Armée de Terre, qui y restera jusqu'à sa disparition en 1976.

Après d'importantes rénovations et agencements internes, le quartier BOURCIER accueille en 1980 l'Ecole d'Etat-Major.

Celle-ci, à raison de deux stages de cinq mois, forme chaque année environ 200 officiers français (plus 40 officiers étrangers) destinés à occuper des postes de rédacteurs dans les différents états-majors de l'armée de terre.

Lieutenant Colonel DICHARD
Professeur à l'Ecole d'Etat-Major



BIBLIOGRAPHIE

- 1) Service historique de l'Armée de Terre. Archives du Génie Art. 8, section 1, Cartons 1 à 5 : cartes et plans divers. Rapport d'Inspection de 1821 (pièce 309).
- 2) Moniteur universel de 1886.
- 3) Archives municipales de COMPIEGNE.
- 4) André POIRMEUR "COMPIEGNE 1939-1945" Imprimerie THELLIEZ 1968.

